

Détecteur de lignes électriques pour moyens aériens des sapeurs-pompiers



**Dispositif
de détection
de zone**

Deux antennes de détection

Système de prévention qui grâce à deux antennes situées de chaque côté du véhicule, à proximité de la cabine, indique la présence de la ligne électrique « haute tension » dans l'environnement du véhicule. La zone volumétrique de détection est située dans un rayon de 40m pour une échelle ou un bras de 30m.

Seuil de détection

DANGER : seuil de détection paramétrable à l'installation et fonction de la longueur de l'échelle et du type de véhicule (position des antennes). Les alarmes visuelles et sonores sont enclenchées automatiquement en détection sur la prise de mouvement ou le frein de parc.

Pas de blocage de l'échelle en détection.

Visualisation en cabine

Placé au tableau de bord avec voyant « DANGER » et interrupteur de validation du voyant et de la sirène – action volontaire du chef d'agrès en arrivant sur le site d'intervention - ainsi qu'un bouton poussoir « ACQ » d'acquiescement de l'alarme sonore (uniquement lors de la prise en compte de l'information du Danger par le chef d'agrès avant de quitter le véhicule).

Un boîtier unité centrale

Fixé en cabine et plombé à l'installation.

La mise sous tension de l'appareil s'effectue automatiquement sur la clé de contact du véhicule.

Option : Un gyrophare rouge (déport de l'information lumineuse en cabine) peut être positionné sur le toit de la cabine côté conducteur, ou au niveau de l'antenne de détection.



FABRICATION FRANCAISE